

saurait trouver homme plus compétent au Canada. Il est d'emblée le plus compétent au Canada dans le domaine de la radio et de la télévision. Par conséquent, tout ce qu'on pourrait faire, ce serait de conférer un nouveau titre à une fonction qui existe déjà. Cependant, je crois que cela tirerait la Société Radio-Canada de la fausse situation où elle se trouve et pour laquelle on l'accuse souvent d'être à la fois juge, jury, gendarme, et le reste. Cela la tirerait de cette fausse situation.

Toutefois, pour ce qui est de la concurrence à Vancouver et en Colombie-Britannique en général, je suis, pour ma part, persuadé qu'au moins 95 p. 100,—je suppose que je pourrais dire plus de 95 p. 100,—des gens de Vancouver ne voient aucune raison à ce que nous soyons obligés de choisir entre les émissions de radio ou de télévision de la Société Radio-Canada et celles de stations rivales aux États-Unis. Nous croyons en la concurrence, en beaucoup de concurrence. Là où je diffère d'avis avec l'honorable député de Burnaby-Richmond, c'est qu'il veut qu'on érige quelque rideau de fer autour de Burnaby et je ne pense pas que ce soit une solution bien pratique.

Je pense que c'est peut-être ce qui me distingue de quelques-uns de mes amis qui siègent juste en face de moi. J'ai parfois constaté chez eux ce que j'appellerais de l'hostilité envers l'entreprise privée en tant que telle. Certains de mes honorables amis semblent même opposés à l'idée qu'un particulier puisse créer une station privée de télévision pour gagner de l'argent. J'ignore ce que peut valoir mon point de vue, mais je ne prétends pas moins que si cinquante bonshommes aménagent cinquante stations de télévision et en font un succès financier, je n'y vois pas le moindre inconvénient. Je crois qu'à Vancouver et dans sa région nous pourrions fort bien en compter une ou deux. J'ai pour principe de laisser parfaitement libres celles qui veulent s'adonner à n'importe quelle forme d'entreprise commerciale, à condition qu'elles ne nuisent à personne.

J'en viens ainsi à un point d'une extrême importance. Je dirai franchement que si on pouvait me prouver qu'il était à la fois impossible de délivrer des permis à ces stations concurrentes tout en conservant Radio-Canada, même en tenant compte de la saine prospérité qui règne partout dans notre pays, je serais moi-même opposé à tout changement. Qu'on me comprenne bien, monsieur le président. Je tiens la Société Radio-Canada pour le plus merveilleux agent d'unité et d'harmonie nationales qui ait jamais existé chez nous. Elle a rendu d'immenses services aux Canadiens et elle leur en rend encore maintenant.

Elle n'est pas parfaite. Je n'ai jamais rencontré de gens parfaits. Je n'ai jamais connu de parti politique parfait. Je n'ai jamais lu de journal parfait. Je ne pense pas qu'il existe nulle part d'institution parfaite. Radio-Canada n'est pas parfaite. Je ne m'attends pas qu'on accepte ni qu'on adopte toutes mes idées, lesquelles sont parfois terre à terre. Par exemple, pour ce qui est de Radio-Canada, tous les soirs ressemblent au mercredi. Il y a trop de Tchaïkovsky et pas assez de musique du type *western*, surtout le matin; je ne peux pas goûter Tchaïkovsky avant dix heures du matin.

Je ne m'attends pas que tout le monde soit d'accord. En somme, la Société Radio-Canada fait de l'excellent travail. Toute personne intelligente et patriote doit s'assurer du maintien en fonction de la Société et doit être disposée à voter à l'occasion les fonds nécessaires à cette fin. Je ne voudrais pas anticiper sur les vœux de la Commission Fowler; cependant je n'hésite pas à exprimer mes propres espoirs. J'espère, par exemple, quels que soient les vœux de cet organisme, que Radio-Canada continuera à prospérer; qu'on lui assurera les moyens d'accomplir sa tâche; qu'on la libérera de certaines fonctions qui n'auraient jamais dû lui être confiées et à cause desquelles ses propres concurrents l'envisagent sous une fausse perspective.

Il me semble que si Radio-Canada peut continuer de faire de l'excellent travail comme dans le passé pour le compte de la population, peu importe d'où viendront les fonds nécessaires au financement de son exploitation, elle pourra présenter son budget au Parlement chaque année et demander les sommes dont elle a besoin pour bien s'acquitter de ses fonctions. Elle sera raisonnablement sûre de les obtenir de la Chambre et de la population du Canada.

M. Dinsdale: Monsieur le président, quand nous examinons les crédits de Radio-Canada, nous sommes certains d'entendre exposer une grande variété d'opinions différentes. La situation s'est certes répétée cet après-midi dans les discours que nous avons entendus. Sauf erreur, c'est dans sa livraison du 2 avril 1955 que *Maclean's* publiait un article extrêmement intéressant sous le titre de "Tout le monde lance des pierres à Davey". On parlait, il va sans dire, du président de Radio-Canada. Cet après-midi, on lui a lancé des pierres mais aussi quelques fleurs. Je ne tenterai pas de compter les points en ce moment.

J'estime cependant, monsieur l'Orateur, que, de par la nature même des choses, une question comme celle-ci entraîne nécessairement une discussion longue et acerbée, surtout lorsqu'on voit un organisme étatisé de